

Les Bois, le 24 mars 2017

Avis officiel N° 2/2017

**INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE
RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS**

Au vu du printemps précoce, une tournée verte supplémentaire aura lieu le 29 mars prochain. Comme l'année dernière, les végébox devront être munis de vignettes qui peuvent être obtenues à l'administration communale durant les heures d'ouvertures.

Le prix de la vignette est fixé à **Fr. 54.00**, TVA comprise.

Les paquets de branchages ficelés en fagots restent admis.

Remarques : Les points de ramassage de l'année dernière sont maintenus aux mêmes endroits, au village, au Cerneux-Godat, aux Prailats et au Boéchet.
Afin de faciliter le travail de l'entreprise chargée de prendre en charge le compost, nous vous prions d'enlever l'ancienne vignette et de coller la nouvelle sur un côté visible de votre végébox.
Les végébox devront si possible être repris le jour même.



**ELECTION COMPLÉMENTAIRE PAR LES URNES D'UN(E)
CONSEILLER(ÈRE) COMMUNAL(E) LE 21 MAI 2017**

Les électrices et électeurs de la Commune municipale de Les Bois sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un(e) conseiller(ère) communal(e), selon le système de la majorité relative, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures : les actes de candidature doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 10 avril 2017, à 18 heures. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat(e). Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite d'au moins cinq électeurs(trices) domicilié(e)s dans la commune.

Ouverture du bureau de vote :

Lieu : locaux de l'administration communale, Fondation-Gentit, rue Guillaume-Triponez 15, Les Bois
Heures d'ouverture : samedi 20 mai 2017 de 11 à 12 heures et dimanche 21 mai 2017 de 10 à 12 heures.

PARCOURS SANTÉ

Le Parcours-santé de la Commune est en bien mauvais état. Le Conseil communal étudie la possibilité de le remettre en état.

Avant de prendre une telle décision, le Conseil communal souhaiterait connaître l'avis des utilisateurs potentiels. Aussi, il remercie les personnes désirant voir la réhabilitation de ce parcours se manifester en répondant au petit questionnaire annexé.

✂ -----

QUESTIONNAIRE PARCOURS-SANTE

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| 1) Utilisez-vous le Parcours-santé ? | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| 2) Souhaitez-vous voir ce parcours remis en état ? | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| 3) Si ce parcours était en bon état, l'utiliseriez-vous davantage ? | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Il peut être répondu à ce questionnaire par e-mail à l'adresse info@lesbois.ch

Nom, prénom, adresse :

✂ -----

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FOIRE DU 20 MAI 2017

NOM, SOCIETE :

ADRESSE :

Téléphone :

Marchandises proposées :

Longueur du banc ou de la place :m.

Demande d'un banc : oui non

Electricité : oui non

Déjà participé : oui non

Lieu et date : Signature :

✂ -----

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU 20 MAI 2017

NOM, SOCIETE :

ADRESSE :

Téléphone :

Lieu et date : Signature :

Les Bois

FOIRE

A colorful, abstract illustration of a market scene. It features stylized figures of people in various colors (purple, yellow, blue, red) and large, vibrant floral shapes in shades of red, orange, and yellow. The background is composed of soft, blended colors like light blue and green, suggesting an outdoor setting.

MARCHÉ AUX FLEURS

DE LA SED ET

VIDE-GRENIER

Samedi

20 mai 2017

dès 8 heures.

A 11 heures :

Réception des nouveaux
habitants et des nouveaux
citoyens (promotions civiques)

FOIRE DE PRINTEMPS ET MARCHÉ AUX FLEURS DE LA SED, SAMEDI 20 MAI 2017

La foire de printemps, agendée le **samedi 20 mai 2017**, nous permet d'espérer un franc succès au vu des inscriptions déjà reçues. De ce fait, nous sollicitons la présence des marchands forains, commerçants, agriculteurs, artisans, brocanteurs et sociétés locales.

En deuxième page, vous trouverez un coupon-réponse à nous retourner **pour le 13 mai 2017**. Votre participation sera confirmée par le versement du montant indiqué ci-dessous.

Une contribution de Fr. 5.- est demandée pour la publicité et Fr. 20.- pour la location d'un banc. L'installation et la consommation d'électricité seront facturées séparément.

Aucune assurance n'est contractée par la Commune des Bois, nous prions chacun de s'assurer personnellement.

Les boissons alcoolisées ne pourront pas être vendues et il est demandé une présence de chaque marchand de 08 h 00 à 15 h 00. Les emplacements inoccupés à 08 h 30 seront disponibles pour d'éventuels marchands non-inscrits.

Remarque : les marchands et exposants nous ayant déjà écrit pour réserver leur place à cette foire ne sont pas obligés de nous renvoyer ce coupon.

Le coupon est à renvoyer ou à remettre à

COMMUNE LES BOIS tél. 032/961.12.37
Secrétariat communal
Rue Guillaume-Triponez 15
2336 Les Bois CCP 23-1944-4

Afin de rendre cette manifestation plus attractive, un vide-grenier est également organisé dans le périmètre de la foire. Les personnes qui souhaitent participer à cette opération peuvent également s'inscrire jusqu'au **13 mai 2017** au moyen du second coupon.

La participation au vide-grenier est gratuite.

AVIS PREALABLE VOTATIONS COMMUNALES

La séance d'information relative aux objets soumis à votation le 21 mai 2017, soit :

- Le nouveau projet Espace communal
- La modification du règlement communal sur les constructions

aura lieu le

vendredi 21 avril 2017 à 20 heures à la halle de gymnastique.

Conseil communal